



communiqué

Date **Le 8 septembre 1994**

N° 173

Pour publication

M. OUELLET ANNONCE LA CRÉATION DU CENTRE D'ÉTUDE DE L'APEC

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé aujourd'hui que la Fondation Asie-Pacifique du Canada (FAPC) accueillera le nouveau Centre d'étude du Forum de coopération Asie-Pacifique (APEC) au Canada.

Le Centre servira de plaque tournante pour l'échange d'une multitude de renseignements sur la région Asie-Pacifique, notamment des études d'organisations et de groupes de réflexion internationaux, des résumés de recherche, des études de marchés des secteurs public et privé, des travaux universitaires en cours et des articles, ainsi que sur des réseaux électroniques. Le nouveau centre fait partie de l'initiative des dirigeants de l'APEC en matière d'éducation lancée au sommet des dirigeants de l'APEC, qui s'est tenu à Seattle en novembre dernier.

M. Ouellet a précisé que la FAPC avait été choisie en raison des efforts constants que cette organisation indépendante à but non lucratif déploie pour faire connaître la région Asie-Pacifique aux Canadiens, et le Canada aux gens de cette région. La FAPC, qui a été fondée en 1984, cherche à accroître la compétitivité du Canada dans la région Asie-Pacifique et à créer des réseaux institutionnels et personnels entre le Canada et l'Asie.

Le Centre d'étude de l'APEC desservira la communauté des universitaires et des gens d'affaires par l'intermédiaire du réseau de communication électronique APFNET. Les bureaux régionaux de la FAPC au Canada, situés à Victoria, Regina, Winnipeg, Toronto et Montréal, contribueront à la collecte et à la diffusion des renseignements. Les crédits destinés à cette initiative figuraient au budget de février 1994, de sorte qu'ils s'inscrivent dans le cadre financier existant.

L'APEC est un organisme consultatif régional composé des pays suivants : Australie, Brunéi, Canada, Chili, Chine, Corée du Sud, États-Unis, Hong Kong, Indonésie, Japon, Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Singapour, Taïwan et Thaïlande. Son but est de favoriser la coopération régionale dans le domaine de l'enseignement

supérieur, les échanges culturels et économiques, l'étude de dossiers économiques régionaux et la connaissance de la région.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874